

# JE **me** DÉFOULE

**MEYRIN ENSEMBLE**  
JOURNAL COMMUNAL  
JUN 2013 • N° 153



ZOOM **Allergies** P.03

ÉDUCATION **À la découverte de l'art** P.16

ÉCONOMIE **Déléguée interface entreprises** P.25

## La promeneuse

JULIEN RAPP

Il rentre à vélo. Une chape de nuages rend le ciel morose, autour de lui. Une pluie fine s'en vient glacer l'atmosphère. Les gouttes, en s'abattant, semblent assaillir les rares promeneurs. Certains ont l'air préoccupé. D'autres laissent percer leur mauvaise humeur.

Et là, par ce temps maussade, il croise une femme. Elle doit avoir une septantaine d'années. Sa démarche contraste avec celle des passants qui maugréent. Elle arpente la rue d'un pas léger, presque enlevé. Instinctivement, il ralentit, et passe juste à côté. Il s'arrête soudain. Étonné. Cette femme chante. Elle ne murmure pas, n'entonne pas une petite litanie. Sa mélodie est enthousiaste. Sa voix porte, assurée, au long du trottoir. Et l'espace d'un instant, les voitures arrêtées en bouchon à côté, la pluie fine qui tombe, le vent qui glace s'arrêtent. Ils n'ont

pas d'empreinte sur le chant de la promeneuse sereine. Alors il se tourne vers elle. «C'est beau, madame, de vous entendre.» Elle répond avec un petit sourire. «Je vous remercie. En fait, j'ai deux raisons de chanter. La première, c'est que je me suis disputée avec une personne qui m'est chère. J'étais, il y a une heure, en colère. Et cette colère s'en est allée de cette façon. Je me retrouve, monsieur.» La promeneuse renforce le fil qui la lie au monde. Et la deuxième raison? «La deuxième, c'est que je chante pour appeler le printemps.» Il l'observe, pensant qu'elle plaisante. Mais son regard est clair, son ton sérieux. «Non, monsieur. Pas besoin de soleil, de petites fleurs, de parfum pour accueillir le printemps. Il est en chacun.» Il rentre chez lui, émerveillé par la réplique de la promeneuse. Pour lui aussi, la belle saison commence. ]

**PHOTO DE COUVERTURE**

Fête des Écoles 2012  
© Laurent Barlier

Vous aimeriez proposer un de vos clichés pris dans la Commune pour illustrer une prochaine couverture? Envoyez-nous vos images!

Dimensions minimales:  
18 x 21 cm à 300 dpi

+ photo@meyrin-ensemble.ch

**PROCHAINE PARUTION**  
MERCREDI 3 JUILLET

**SÉANCE DE RÉDACTION**  
POUR L'ÉDITION  
DE SEPTEMBRE  
LUNDI 29 JUILLET

Merci de faire parvenir vos propositions de textes pour une prochaine édition au comité de rédaction avant la séance.

Les sociétés affiliées enverront leurs propositions et textes directement au Cartel.

<b>ZOOM · ALLERGIES</b>	<b>03</b>
Pourquoi y sommes-nous si sensibles?	03
Développer une allergie	05
Les pollens à Meyrin	06
<b>VIE COMMUNALE</b>	<b>08</b>
Nouvelle identité visuelle	08
Meyrin-les-Bains	09
Polices municipales	10
Fête de l'été à la Maison Vaudagne	10
Fermeture estivale du Cartel	10
Consignes pour le premier août	11
À la mémoire de Carole Streuli	12
<b>À L'ATTENTION DES AÎNÉ·E·S</b>	<b>09</b>
<b>HISTOIRE MEYRINOISE</b>	<b>13</b>
Louis-Lucien Rochat	13
<b>ÉDUCATION</b>	<b>14</b>
Atelier cuisine parents enfants	14
Vernissage à la garderie Arc-en-Ciel	16
Fête des Écoles	17
Les Cyclades	17
<b>URBANISME</b>	<b>18</b>
Abonnements annuels unireso	18
Autorisations de construire	18
<b>AGENDA</b>	<b>20</b>

<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>23</b>
Marais de Mategnin	23
<b>POLITIQUE + ÉCONOMIE</b>	<b>24</b>
Séance du Conseil municipal	24
Créer des places d'apprentissage	24
Une tâche essentielle	25
<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>26</b>
50 ans de Meyrincentre	26
Une Maison citoyenne à Meyrin	27
<b>CULTURE</b>	<b>29</b>
Retour photos MuMo	29
L'été se fête au Jardin alpin	30
Arcus-Caeli à la Fête de la Musique	30
Jouez, je suis à vous!	31
Meyrin expose ses artistes	31
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>32</b>
Annuaire et horaires	32
<b>À VOTRE SERVICE + VIE DES ÉGLISES</b>	<b>35</b>
<b>VOX POPULI</b>	<b>37</b>
Courrier des lecteurs	37
Le Naïf	39
<b>PETITS PLATS D'ICI &amp; D'AILLEURS</b>	<b>40</b>
Oreilles de carnaval	40

## Allergies

### Pourquoi y sommes-nous si sensibles?

JULIEN RAPP

**INFORMATIONS**  
Pierre-Igor Gumowski,  
spécialiste en allergologie  
et immunologie

**DOCUMENTATION**  
Site internet du centre  
allergie suisse:  
+ www.aha.ch

Trouble-fête du printemps, les pollens voltigent autour de nous. Et rappellent à nombre d'habitants leur présence de façon désagréable. Rhume des foins, asthme en sont notamment les conséquences directes.

Les allergies touchent toujours plus la population suisse. Près d'une personne sur trois développe aujourd'hui une réaction allergique. Et la proportion ne cesse d'augmenter. Nous avons choisi de nous interroger. Pourquoi un tel développement? Et quelle est l'origine d'une allergie?

Le docteur Gumowski, spécialiste et directeur d'un laboratoire de recherche en immunologie à Meyrin, nous explique cet enjeu complexe.

#### Un croisement de facteurs

Pourquoi est-ce que les allergies augmentent? À cause d'un croisement de plusieurs facteurs. Nos conditions de vie, notre hygiène, notre alimentation, notre environnement respiratoire, et la rapide circulation des microbes entrent en compte.

#### Changements de vie

«De nombreuses théories expliquent que l'augmentation de notre hygiène a diminué l'information de notre système immunitaire. Notre système immunitaire ne se comporte plus comme celui de nos ancêtres. Il est plus tendu, et nous développons davantage de maladies allergiques et rhumatismales.

Mais notre vie quotidienne diffère de celle des générations précédentes.»

#### Une autre alimentation

«Nous vivons un changement fondamental du rapport à notre environnement quotidien. Nos habitudes alimentaires sont complètement perturbées depuis les années 80-85, avec l'arrivée de plats industriels. De récentes recherches génomiques semblent indiquer, par exemple, que nous supportons mal les graisses et huiles végétales, quasiment absentes de l'alimentation de nos arrière-grands-parents. Ces analyses nous montrent entre autres que nous ne sommes pas capables d'assimiler ces huiles. Et nous ne sommes pas les seuls. Le microbiote (l'ensemble de microbes qui est à l'intérieur ou sur notre corps, et avec lequel nous cohabitons), a aussi beaucoup de difficulté à les digérer. Or, ce en quoi il décompose ces produits est souvent toxique pour nous. Cela interfère sur la régulation immunitaire de nos muqueuses.»

#### Un système sous tension

«Nous trouvons donc dans notre alimentation des ingrédients qui ne sont plus en lien avec notre immunité naturelle, ou ce à quoi nous avons été conditionnés par des milliers de générations d'évolution. Ce facteur contribue à mettre notre système sous tension.» ]

► © Joseph Laszlo





## Développer une allergie

### Pourquoi réagissons-nous soudain à ce qui ne nous perturbait pas avant ?

JULIEN RAPP

© Laurent Barlier

Pierre-Igor Gumowski nous explique le phénomène de la découverte d'une allergie.

#### **Perturbation de l'équilibre**

Certaines personnes ont une prédisposition génétique, transmise par leur famille, à l'allergie. D'autres, qui n'avaient jamais eu d'allergies, en développent soudain. Ils subissent une perturbation de leur équilibre.

#### **Rupture de tolérance**

«Nous sommes théoriquement tolérants par rapport à notre environnement. Et lorsqu'une allergie se développe, c'est que nous avons une rupture de cette tolérance. Lorsqu'elle est génétique, elle est pré-programmée. Lorsqu'elle n'est pas génétique, elle est acquise.»

#### **Un voisin indésirable...**

«Prenons un exemple. Vous habitez une maison, et vous vous y plaisez. Il y a un seul inconvénient. Votre voisin se précipite chez vous à chaque occasion pour vous raconter des potins désagréables. Un jour, vous revenez à la maison, le même voisin s'invite chez vous. Il est pareil à lui-même. Ce jour-là pourtant, vous lui administrez une claque. Vous le faites sans aucune raison. C'est un acte complètement illogique. Mais vous le gardez en mémoire. À partir de ce moment-là, chaque fois que vous le verrez, aucune personne, aucun argument, aucun obstacle, aucune logique ne vous retiendra. Vous lui redonnerez une claque. Vous êtes dans le tram, vous êtes bien installé, il est plein à craquer, vous voyez le voisin honni, vous allez abandonner votre place pour vous en prendre à lui. Ça, c'est un exemple de rupture de tolérance. Il concerne ce voisin, et uniquement celui-là. C'est pareil pour les pollens ou d'autres allergènes. Pourquoi suis-je allergique à ce pollen, alors qu'il y en a énormément d'autres dans l'air? C'est illogique.»

#### **... et très populaire**

«Admettons que ce même voisin soit très populaire. Entre votre domicile et votre arrêt de tram, il a collé sa photo partout. Chaque fois que vous le voyez, vous vous irritez, vous arrachez l'affiche. Vous montez ensuite dans le tram. Vous êtes en tension. Et là, tous ceux qui vous touchent, en

particulier avec une pointe de parapluie, vous font réagir. Vous les bousculez fortement. Pourtant, c'est ici différent: vous ne connaissez pas les voyageurs du tram.»

#### **Pseudo-allergie**

«Cela relève de la pseudo-allergie. Votre muqueuse est tellement inflammée que vous allez réagir à tout ce qui est irritant dans l'air. Vous allez développer des symptômes qui ressemblent à l'allergie, mais qui sont le résultat non pas d'une sensibilisation spécifique, mais d'une détection de masse. Beaucoup de gens ont des symptômes de type pollinique, et réagissent en fait à la quantité d'éléments ou de particules et non à leur type. Granulés, spores, particules de pollution, dès qu'ils dépassent un certain seuil, sont alors autant d'irritants en puissance.»

#### **Inflammation**

«L'inflammation est une réaction complexe. Un exemple: chaque fois que vous avez une brûlure, le corps souhaite la réparer, cicatriser. Imaginez que vous arrachez constamment cette cicatrice. À force, cet endroit devient tellement sensible qu'une plume qui s'y pose va déclencher une réaction. Au bout d'un moment, le corps va assimiler la plume à un danger. C'est la même chose avec une particule potentiellement allergénique sur la muqueuse inflammée: à force d'exposition répétée vous pourrez développer une véritable allergie.»

#### **Prédisposition**

«La prédisposition qui vous a fait réagir à des choses irritantes ou des infections sera transmise à vos enfants. Vous-même l'avez héritée de vos ancêtres. Elle était alors destinée à les protéger entre autres contre des épidémies. Vos enfants, qui la reçoivent, pourront développer une autre forme de pseudo-allergie.»

#### **Mémorisation**

«La différence qu'il y a entre une intolérance et une allergie, c'est que l'allergie est mémorisée. Même des doses infimes de la substance à laquelle on s'est sensibilisé vont alors déclencher une réaction. La personne intolérante ne réagit, quant à elle, qu'à partir d'un certain seuil. Ce sont deux mécanismes parallèles.»



## Les pollens à Meyrin

### Et sur notre commune, comment voyagent-ils ?

JULIEN RAPP

À Meyrin, en raison de la proximité d'espaces verts, de petites forêts et de surfaces agricoles, ainsi que des conditions thermiques, on relève fréquemment des quantités plus importantes de pollen qu'au centre de la cité de Calvin.

#### L'ambroisie, hôte de passage

Il y a quelques dizaines d'années, dans la Commune, plusieurs champs étaient contaminés par l'ambroisie. Le Canton de Genève comme Meyrin luttent depuis 15 à 20 ans contre cette espèce. Des traitements et des arrachages ont été opérés. « Nous avons réussi à en limiter la propagation à Genève. Nos voisins immédiats rencontrent en revanche plus de difficultés dans leur lutte contre cette plante envahissante. Parfois, portés par des vents régionaux, ses pollens retombent dans notre région. Les plus grandes quantités de pollens d'ambroisie cependant nous atteignent depuis la vallée

du Rhône ou depuis le nord de l'Italie, par les vents du Sud-Ouest ou par le föehn. » En effet, en Italie du Nord, l'ambroisie a échappé à tout contrôle et s'est développée massivement, devenant au cours des dernières années la première cause d'allergie du pays. La péninsule parle aujourd'hui de pollution allergique.

#### Pollen irritant

Le pollen de l'ambroisie est bien plus irritant que celui de plantes européennes. « Or, dans notre région, nous sommes souvent exposés à d'importants niveaux de pollution atmosphérique, engendrés entre autres par l'ozone, les particules de diesel, les rejets et les résidus de la combustion de kérosènes des avions, aussi bien que par les émissions des voitures à essence. Ces différentes particules et substances gazeuses agressent considérablement les muqueuses. Elles déclenchent des réactions

▲ © Laurent Barlier

inflammatoires plus ou moins importantes, suivant les prédispositions génétiques des sujets. »

#### Fin de l'été

« À la fin de l'été, après les grandes périodes de pollution, notre muqueuse n'est pas encore régénérée, et notre capacité de tolérance est considérablement affaiblie lorsque le pollen d'ambroisie se pose dessus. Ceci favorise le développement d'une forte inflammation et de symptômes qui ressemblent à l'allergie. Plusieurs expositions répétées dans les mêmes conditions favorisent alors le développement d'une vraie allergie à l'ambroisie. »

#### Lorsque le vent souffle

« Lorsque le vent souffle, il peut nous amener des pollens normalement peu présents ou absents, à certaines périodes de l'année, dans notre environnement naturel ou local. Parmi eux, celui de l'ambroisie dont on a parlé. Mais aussi des pollens de châtaignier, peu abondant dans le canton de Genève, mais très présent sur les flancs du Jura voisin. Pendant leur saison de pollinisation, de fin mai à mi-juillet, le joran du soir peut véhiculer sur Meyrin des quantités très

importantes de pollens de cet arbre. Le joran ne dépassant souvent pas les pistes de l'aéroport, les habitants du Grand Saconnex et du centre ville ne le percevront pas. »

#### Quelques conseils

Pour les allergies au pollen, les spécialistes recommandent entre autres les précautions suivantes. Dans les périodes où le pollen est très présent dans l'air, garder les fenêtres fermées dès le matin. Éviter de retirer ses vêtements dans la chambre à coucher. Se laver les cheveux le soir, au retour de l'extérieur. Et porter des lunettes de soleil lors de ballades. La lutte contre l'allergie passe en effet par une exposition minimale aux allergènes.

#### Être observateur de ses symptômes

Désormais, des calendriers électroniques existent, où les gens peuvent enregistrer leurs symptômes de manière régulière et consulter les cartes où apparaissent des pollens. « Il est important, pour un patient, de devenir l'observateur de ses propres réactions. Cela permet ensuite à l'allergologue, par recoupement de données, d'identifier plus précisément le ou les facteurs d'allergie » explique Pierre-Igor Gumowski. ]



## Polices municipales

### Meyrin, Vernier et le Grand-Saconnex signent une convention.

JULIEN RAPP

Numéro de la Police municipale de Meyrin  
+ 0800 12 17 17  
+ www.meyrin.ch/securite

Les polices municipales de Meyrin, de Vernier et du Grand-Saconnex pourront étendre leur champ d'action. Les trois communes ont en effet signé une convention. Grâce à elle, les agents pourront intervenir au-delà des frontières communales dans un cadre clairement défini. La convention permet également aux agents municipaux de renforcer leur collaboration et de mutualiser des actions spécifiques.

#### Infraction dans la commune voisine

S'ils constatent une infraction hors de leur territoire, les agents municipaux peuvent désormais intervenir aux lisières de la commune voisine. Ils sont habilités à agir sur les chemins faisant frontière et les voies reliant deux territoires. Ils peuvent, dans ces interventions, exercer toutes leurs prérogatives.

#### Poursuivre un contrevenant

Si une infraction est commise sur leur territoire, les agents sont habilités à poursuivre lors d'un flagrant délit un contrevenant sur la commune voisine. Si le contrevenant commet une nouvelle infraction, les agents peuvent la dénoncer. Il n'y a ainsi plus de limite communale en cas d'infraction commise par un contrevenant.

#### Se prêter main forte

Les agents des différentes communes peuvent également se prêter main forte, «en tout temps pour autant que les circonstances l'exigent.» Des actions planifiées par les trois communes peuvent désormais avoir lieu. Elles permettront de renforcer l'efficacité des interventions des agents municipaux.]

© L'équipe de la Maison Vaudagne



### Fête de l'été à la maison Vaudagne

AMANDINE HILTBRAND

+ www.maisonvaudagne.ch  
+ 022 719 08 02

Le vendredi 14 juin, la Maison Vaudagne vous invite à venir célébrer notre traditionnelle Fête de l'été! Une soirée conviviale, mêlant toutes les générations autour d'un repas, sur fond musical, pour clore en beauté les activités de l'année scolaire de

tous nos secteurs: enfants, préados, ados et tout public. Avec, comme clou du spectacle, la grande finale de notre concours 60 secondes chrono!]

**VENDREDI 14 JUIN  
MAISON VAUDAGNE**

### Fermeture estivale du Cartel

CARTEL DES SOCIÉTÉS COMMUNALES

+ 022 782 67 37  
+ cartel@activitesmeyrin.ch  
+ www.activitesmeyrin.ch

Le comité et les secrétaires du Cartel vous informent que le secrétariat sera fermé du lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 2 août 2013 inclus. Après cette fermeture estivale, il sera ouvert aux sociétés membres dès le lundi 5 août 2013 à l'horaire habituel. Comme de coutume, le comité du Cartel donne rendez-vous aux membres de comités des sociétés dès la rentrée de septembre, pour son tra-

ditionnel repas, le vendredi 20 septembre 2013 dès 18h30 à la buvette de l'école des Champs-Frêchets. Nous vous rappelons que le but de cette soirée est clair. Elle permet aux anciens et aux nouveaux comités de se rencontrer et ainsi de faire connaissance. Nous vous souhaitons un très bel été!]

**VENDREDI 20 SEPTEMBRE DÈS 18H30  
BUVETTE DE L'ÉCOLE DES CHAMPS-FRÊCHETS**

## Premier août

### Quelques règles et conseils de sécurité pour une fête réussie.



DAVID MARTI

+ www.ge.ch/legislation/rsg/f/rsg\_l5\_30p02.html

© Laurent Barlier

La Commune va une nouvelle fois tout mettre en œuvre pour que la fête nationale soit toujours aussi belle. Elle a demandé aux services du feu et de la police municipale de revoir les dispositions et les recommandations de sécurité pour la zone de tir public pour permettre à toutes et à tous de passer une agréable soirée, sans soucis et sans accident.

#### Zone de tir public

Les tirs d'engins pyrotechniques des catégories I et II sont seuls autorisés dans la zone prévue à cet effet et sous contrôle du service du feu et de la police municipale, dans le préau se situant entre l'école de Meyrin-Village et l'avenue de Vaudagne. L'accès à cette zone se fera exclusivement depuis la Campagne Charnaux.

#### Enfants

Les enfants, pour pouvoir pénétrer dans la zone de tir, doivent mesurer un minimum de 1,20m. Ils doivent également être accompagnés d'une personne adulte.

#### Responsabilité

Malgré que la zone de tir soit surveillée en permanence par le service du feu et la police municipale, les tirs effectués et leurs conséquences sont sous l'entière responsabilité des tireurs. La Commune rappelle que les parents ont l'entière responsabilité de leurs enfants.

#### Matériel pyrotechnique

La police municipale est en droit de confisquer le matériel pyrotechnique non autorisé. Pour éviter ce désagrément, nous vous recommandons de consulter le règlement

d'application (RaLExpI) pour l'utilisation des pièces pyrotechniques.

Les sapeurs-pompiers sont à votre disposition pour vous permettre de tirer vos feux avec un maximum de sécurité, mais ne sont en aucun cas responsables de vos engins pyrotechniques, de leur utilisation et des conséquences induites par leur emploi.

#### Conseils de sécurité

- Attention, lors de la manipulation des feux d'artifice, de ne pas porter de vêtements en fibres synthétiques!
- Il est important de prendre une distance suffisante sitôt un feu d'artifice allumé, car il peut être défectueux et exploser avant de partir.
- Il est interdit de trafiquer ou de modifier les fusées, cette manipulation risquerait de les faire dévier de leur trajectoire.
- Il est strictement interdit de tirer des fusées à partir de bouteilles; celles-ci peuvent se coucher lors du départ.]

#### FEUX HOMOLOGUÉS

Attention, seuls les feux d'artifice vendus en Suisse des catégories I et II seront autorisés dans la zone de tir. La désignation de la catégorie permet au vendeur ou à l'utilisateur de vérifier à quelle catégorie appartient la pièce d'artifice. Le numéro d'identification est attribué par l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie (OCEP) de l'Office fédéral de la police (fedpol).

Numéro d'homologation-CH pour les engins pyrotechniques servant au divertissement: CH-04-V01-II-0000.00  
En rouge, la catégorie du feu d'artifice.

## À la mémoire de Carole Streuli

Dans le cadre de son jubilé, l'AHVM s'implique au Burundi.

AHVM

En février 2005, *Meyrin Ensemble* s'était fait l'écho du drame qui avait frappé des millions de personnes en Asie du Sud avec le terrible tsunami du 26 décembre 2004. L'éditorial titrait: Meyrin n'oubliera pas.

### À la mémoire de Carole Streuli

Si le temps a passé et les plaies se cicatrisent petit à petit, Meyrin n'a pas oublié ce drame et en particulier la disparition de Carole Streuli, Meyrinoise très engagée dans des projets humanitaires.

Auparavant, en avril 2001, le journal *Meyrin Ensemble* se faisait l'écho de l'intérêt de cette jeune femme pour les problèmes du développement et de son premier séjour au Cambodge; lequel sera suivi d'un travail extraordinaire de 2002 à 2004 (direction du programme «Développement de l'Enfant» basé sur une vision communautaire et globale qui touche les secteurs de la santé communautaire, de l'agriculture, de l'accès à l'eau potable et de l'éducation) avec l'ONG FH Suisse (ESFA) (La sécurité alimentaire pour tous). La commune de Meyrin a octroyé une subvention importante en 2003 pour la réalisation de puits; par la suite, le Conseil administratif et le Conseil municipal ont honoré la mémoire de Carole Streuli en soutenant un projet au Cambodge, permettant ainsi que son engagement soit poursuivi.

### Poursuivre les activités

À l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, l'AHVM souhaite à son tour se souvenir de ce douloureux épisode en offrant un don à l'ONG FH Suisse (ESFA). Les contacts ont été pris avec l'ONG. Voici un extrait de leur courrier: «Au Cambodge, après dix ans d'activités, notre ONG a déplacé son action vers le Nord du pays, dans la région où ont sévi les Khmers Rouges. En tant que branche suisse, nous ne sommes plus directement impliqués dans ce nouveau secteur d'activité. Pourtant, nous avons reçu des nouvelles encourageantes des suites du travail de Carole Streuli dans cette région du Sud-Ouest, région dans laquelle elle a œuvré durant près de trois ans. Grâce à plus de vingt puits financés d'une part par la commune de Meyrin et par les dons reçus suite au décès tragique de Carole, cette région connaît une amélioration très sensible au niveau de la santé des enfants et de la population en général.»

### Un projet au Burundi

L'AHVM a donc choisi de participer à un projet d'aide aux caféiculteurs au Burundi pour un montant de CHF 10'000.-. Ce projet très prometteur permet une prise en charge et une autonomie de la population d'un pays classé parmi les huit plus pauvres de notre planète. «Des stations de lavage (dépulpage des cerises de café) gérées par des coopératives permettent de produire du café de haute qualité. Il s'agit d'aider les producteurs à obtenir un tel café, qui sera vendu à un bon prix, ce qui leur permettra d'obtenir un revenu équitable. À terme, le projet vise l'autogestion des coopératives.



Dans la province de Kayanza, au Nord du Burundi, les caféicultrices et caféiculteurs seront formés à la production durable de café. En particulier, ils seront formés à la création de coopératives; formés en vue d'augmenter la productivité de leurs caféiers; accompagnés afin de promouvoir la qualité du café, de sa production à sa commercialisation; formés à l'entretien durable des caféiers; mis en lien avec des acheteurs de café de spécialité sur le marché international.»

www.ahvm.ch

www.fh-suisse.org

© ONG FH Suisse (ESFA)

## Louis-Lucien Rochat

Le fondateur de la Croix-Bleue a habité Meyrin.



François Beuret

www.meyrin.ch/archives

▲ Louis-Lucien Rochat. Photo de Fred. Boissonnas, tirée de Guillot, Alexandre, *Louis-Lucien Rochat, fondateur de la Croix-Bleue*. Notice biographique, Genève, 1918 (?)

► Edmond Rochat, agriculteur et maire, et son employé. Carte postale des Frères Charnaux, vers 1920. Collection Christian Noir

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la consommation d'alcool, notamment d'alcools forts, augmente fortement en Europe. Dans notre pays, c'est la grande époque du «schnaps» et de l'absinthe. Les cafés et leur dimension sociale offrent un terreau favorable à cette augmentation. De plus en plus de personnes s'inquiètent alors des ravages de l'alcool. C'est dans ce contexte qu'Emile Zola publie en 1876 son roman *L'Assommoir*. À Meyrin aussi certaines personnes semblent sensibles à la question, à l'instar de M. Pierre Reverchon, conseiller municipal, qui «voudrait que l'on augmenta le chiffre de la taxe dans le but d'empêcher désormais la trop grande multiplicité des débits de boissons» (PV du Conseil municipal, 05.09.1871). À cette époque, Meyrin (610 habitants) compte cinq cafés.

### Louis-Lucien Rochat

Un pasteur genevois, Louis-Lucien Rochat (1849-1917), est particulièrement sensible à la question de l'alcoolisme, notamment parce qu'il est amené à célébrer plusieurs enterrements de personnes décédées suite aux ravages de l'alcool. En 1877, il fonde à Genève la Société suisse de tempérance, qui deviendra en 1883 la Croix-Bleue. En quelques années, son mouvement va connaître un développement international et son fondateur sera amené à donner de nombreuses conférences en Europe et même aux États-Unis. En 1909, l'Université de Genève lui décerne le titre de Docteur *honoris causa* en théologie «pour la valeur et l'importance des services rendus à l'humanité, à la science et à la religion par la fondation de la Croix-Bleue».

### Les Rochat et Meyrin

Louis-Lucien Rochat, bien que disposant

d'un appartement à la rue de l'Hôtel-de-Ville à Genève, passait beaucoup de temps dans le domaine hérité de ses parents à Meyrin, à Monthoux (à proximité de l'actuel ch. Edmond-Rochat, rue Virginio-Malnati 64 (?)). Dans son temps libre, L.-L. Rochat s'adonnait à la photographie, qui en était alors à ses débuts, et nous a laissé quelques clichés de Meyrin et de sa propriété à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Son domaine et sa ferme (ferme Rochat) ont ensuite été exploités par son neveu Edmond Rochat (1884-1939), fils d'Antony Rochat, également pasteur. Edmond Rochat exerça la charge de maire de Meyrin de 1922 à son décès en 1939, parallèlement à son activité d'agriculteur. Il a également été député au Grand Conseil (1923 à 1935) et vice-président de la Chambre genevoise d'agriculture.

### Un maire apprécié

Un article du Journal de Genève paru suite à son décès à l'âge de 55 ans décrit Edmond Rochat comme «un homme loyal et franc, courageux et ferme dans ses desseins. Son sourire éclatant et son regard de bienveillance atténuaient la sévérité de son visage barré par une forte moustache noire. (...) Il n'y eut pas de magistrat municipal plus attaché à sa charge, plus fidèle à son poste, plus empressé à remplir les fonctions que ses concitoyens lui avaient confiées.» (Journal de Genève, 26.01.1939). Il a notamment instauré à Meyrin la levée (mensuelle!) des ordures, en mettant à disposition pour ce travail son cheval, son tombereau et son commis de ferme. Le nom d'Edmond Rochat est bien connu des Meyrinois puisqu'il a été donné à un chemin, jouxtant ce qui était son domaine. Quant à son oncle Louis-Lucien Rochat, c'est à Genève qu'une rue porte son nom. |

## Ateliers cuisine parents enfants

L'EVE des Champs-Fréchets convie grands et petits autour d'une table.



ISABELLE HÉRTIER-DAVET

Responsable de site de l'Espace de vie infantile des Champs-Fréchets

www.meyrin.ch/petiteenfance

REMERCIEMENTS

DSR (implication et offre de toques pour les enfants, tabliers pour les parents et manuel de recettes)

M. Laporte, accompagnateur du projet

Les éducatrices

© Lisa Lavanchy-Herzer

On dit que les grands événements de la vie se passent au fil de repas. À l'Espace de vie infantile, nous avons voulu créer l'événement autour de la table en proposant aux enfants âgés de 3 à 4 ans qui fréquentent l'institution, de venir cuisiner avec leurs parents deux samedis matin.

### Une bulle gastronomique

L'origine du projet est avant tout de créer, le temps de quelques heures, l'occasion d'un « rendez-vous » de l'enfant avec son parent, pour couper, éplucher, mélanger, bref, préparer ensemble un mets à confectionner et déguster en toute convivialité.

Sachant que parfois le climat affectif et relationnel autour de l'assiette peut influencer grandement l'envie de manger de l'enfant en bas âge, il m'est paru original de proposer aux parents de partager une bulle gastronomique avec leur enfant. Un espace où les enjeux et les tensions sont mis de côté pour laisser place au plaisir de goûter, sentir, toucher les aliments. Et, surtout, de faire un menu gastronomique à partager avec ses copains et leurs parents.

### Créer des liens

Puis ce projet s'élargit sur mon envie de créer des liens dans un espace de rencontres informel pour les familles qui fréquentent l'institution et qui se croisent furtivement dans les couloirs de l'Espace de vie. Et le résultat fut délicieux.... Durant deux samedis matin, huit enfants inscrits par matinée, accompagnés de l'un des deux parents ou parfois des deux, sont arrivés à l'Espace de vie infantile pour un instant inhabituel. On ne vient pas parce que nos parents partent au travail, mais pour travailler ensemble!

### Choisir les ingrédients

Après que petits et grands aient revêtu leurs tabliers et leurs toques de cuisinier, et après tirage au sort dans la marmite de son groupe de travail, chacun a mis la main à la pâte en allant faire son « marché » pour confectionner les plats qui lui étaient décrits sur la recette. Ils avaient à charge la réalisation de l'entrée, du plat principal ou du dessert.

Souhaitant que les enfants soient les premiers acteurs de cette animation, la liste de course était sous forme de photos des ingrédients à mettre dans son panier porté par les parents. Ainsi, pas besoin de savoir lire pour faire les courses! Les enfants ont manifesté un grand plaisir à pouvoir être autonomes en recherchant sur le stand du marché ce qu'ils avaient sur leur photo.

### Réaliser les plats

Le deuxième temps fut la réalisation des plats. Tout était disposé sur la table, la recette du mets, les ustensiles nécessaires et le déroulement des actions.

Parents et enfants se sont organisés pour tous mettre la main au couteau, à la pâte, au fouet selon les capacités et les envies de chacun et surtout coopérer pour la réalisation des mets. L'ambiance de travail fut joyeuse, petits et grands semblant avoir trouvé beaucoup de plaisir.

### Dégustation

Après avoir fait la vaisselle et décoré la table, grâce à tous les parents qui ont mis leurs touches personnelles, le moment fut venu de déguster... La grande fierté des enfants fut de servir sur assiette aux convives, le plat qu'ils avaient réalisé, même si quelques petits muffins ont roulé par terre!





## Vernissage à la garderie Arc-en-Ciel

Quand les tout-petits découvrent les œuvres d'art et en créent.

MARIE TIGROUDJA  
Garderie Arc-en-Ciel

www.meyrin.ch/petiteenfance

© Laurent Barlier

À la découverte de travaux de tout-petits autour d'une sélection de trois œuvres du fonds de décoration de la commune de Meyrin! Le mardi 23 avril, plus de cinquante familles de l'Arc-en-Ciel sont venues visiter l'exposition des œuvres réalisées par leurs enfants.

Cette exposition est l'aboutissement du projet mené par l'équipe pédagogique de la garderie pendant quatre mois autour des arts plastiques.

### Aborder l'art

Les enfants ont ainsi pu aborder l'art à travers la découverte d'œuvres. Pour ce faire, des œuvres d'art de la Commune ont été déposées au sein même de la garderie. Les enfants ont aussi découvert la pratique. Ils ont mené des expérimentations autour des différents langages plastiques utilisés par les artistes choisis.

### Travail avec une plasticienne

Ce travail a pu se faire en collaboration avec une plasticienne sur trois séances avec les « plus grands » de la garderie. Le relais s'est fait ensuite avec les différentes éducatrices pour l'ensemble des enfants de l'Arc-en-Ciel. L'exposition est née de ce travail. Ce projet de l'Arc-en-Ciel a été soutenu financièrement par le service de la petite enfance, pour permettre à l'équipe éducative de travailler avec une plasticienne bien connue à Genève: Elisabeth Beurret.

### Travail pédagogique

Elisabeth Beurret est une artiste suisse née en 1957. Elle étudie le graphisme en France puis la peinture à l'École d'art visuel de Genève. À cette occasion, elle découvre le papier comme matière première pour ses créations. Elle conduit un important travail pédagogique autour du papier en particulier, en collaboration avec les Musées d'Art et d'histoire de Genève.

### Trois œuvres

Le projet a également reçu le soutien du service de la culture par le prêt d'œuvres du fonds de la Commune pendant six mois. En partenariat avec Elisabeth Beurret, la Garderie a choisi de travailler autour de trois œuvres différentes. La première est un tableau de Stanulis intitulé *Soif de cri lumineux*. Les enfants ont pu comprendre l'origine de la peinture en la fabriquant avec du pigment en poudre et de la colle. Ils ont également pu créer des bleus différents... Deux tableaux de Denise Emery *Sans titre* ont ensuite permis d'appréhender le noir constitué de différentes matières (pierre noire, fusain, graphite...) et porteur de nuances variées. Une sculpture de Jean-Claude Deschamps intitulé *Pierre 1998* se trouve vers la ferme de la Golette. Les enfants ont avec cette œuvre travaillé autour du volume et de la trace creusée sur la pierre avec des jeux d'empreintes sur la terre à modeler. Une belle réussite pour un projet unique.

## 17 ÉDUCATION

### Fête des Écoles

La fin de l'année scolaire célébrée le 28 juin.

CHRISTINE MABILLARD

www.meyrin.ch/jeunesse

© Laurent Barlier

Comme chaque année, la traditionnelle fête des écoles se déroulera à la Campagne Char-naux, parée de ses nombreux stands et animations, prête à accueillir petits et grands le vendredi 28 juin dès 18h00, heure à laquelle s'élancera le cortège.

### Nouvel itinéraire

En effet, en raison des travaux de rénovation de l'école des Boudines, le cortège empruntera un autre itinéraire que l'an passé, mais déjà pratiqué en 2011. Il démarrera à 18h00 à la hauteur du carrefour rue Gilbert - rue de la Prulay, continuera sur cette dernière pour rejoindre l'avenue de Vaudagne, puis bifurquera sur la rue de la Campagne-Charnaux afin de rejoindre le champ de fête.

Ne manquez pas ce joyeux cortège des élèves des écoles meyrinoises, entraîné par l'équipe des sapeurs-pompiers, la police municipale, la musique municipale et les autorités communales, ainsi que par d'originales formations musicales déjà connues ou nouvelles.

### Ne pas traverser le cortège

Regardez-le, appréciez-le, applaudissez-le, suivez-le, mais ne le traversez pas pour ne pas entraver son bon déroulement et respecter les consignes de sécurité! Ainsi, il vous emmènera avec bonheur jusqu'à la Campagne Charnaux où les parents pourront retrouver leurs enfants dès 18h45, sans précipitation et dans l'ambiance de détente de la fin de l'année scolaire.

### Animations

Comme à l'accoutumée, les divers stands de boissons et nourriture, ainsi que de sympathiques animations et groupes musicaux vous y accueilleront pour vous faire passer une jolie soirée festive dans la joie et la bonne humeur!

Au plaisir de vous y croiser nombreux!

VENDREDI 28 JUIN  
DÉPART DU CORTÈGE 18H00  
FESTIVITÉS 18H45



### AVIS À LA POPULATION

Toute circulation et accès aux immeubles des rues de la Golette, Gilbert, Prulay, Vaudagne (sur le tronçon allant du giratoire Prulay/Vaudagne jusqu'au carrefour Vaudagne/rue de la Campagne-Charnaux) et rue de la Campagne-Charnaux seront interdits de 17h30 à 18h45, selon l'avancement du cortège.

## Les Cyclades, un rite de passage meyrinois

CATHERINE RAABE

Service développement social et emploi

www.meyrin.ch/jeunesse

Depuis bientôt 6 ans, le jeu *Les Cyclades* est organisé par un service communal, développement social et emploi, en collaboration avec Valentine Sergo, comédienne. Dans l'idée de ritualiser le passage au cycle d'orientation des jeunes élèves terminant le cycle d'enseignement primaire, ce jeu réunit environ 450 élèves des écoles de Meyrin-Cointrin au Théâtre Forum Meyrin.

### Principe du jeu

Dix-huit élèves par école, sélectionnés lors des préparatifs menés au sein des classes, se retrouvent sur la scène pour mener un

match en tiers-temps. Les enfants représentant leurs écoles ont été sélectionnés car ils possèdent des talents de dessinateurs, de comédiens, de sportifs et disposent de bonnes connaissances générales, notamment quant aux musiques actuelles. Entre chaque tiers-temps a lieu une animation devant faire rêver ces élèves. Le public est composé des autres élèves de 8<sup>e</sup> ainsi que de ceux de 7<sup>e</sup> primaire Harmos sans oublier les enseignants.

Une école parviendra-t-elle à défier l'école détentrice de la coupe, soit Meyrin-Village? Chaudes ambiances en vue!

Vous souhaitez placer votre annonce dans le prochain n° de Meyrin Ensemble?  
HP media sa • 022 786 70 00 • info@hpmedia.ch



**-20%**  
**ACTION**  
**PARFUMERIE**

Profitez de notre parfumerie avec  
**20% de rabais\***

**Pharmacie Amavita Champs-Frêchets**  
Promenade des Artisans 34

**Pharmacie Amavita Jura**  
Rue de la Prulay 2bis

\*Offre valable du 1<sup>er</sup> au 23. 6. 2013 dans vos pharmacies-parfumeries Amavita à Meyrin. Non cumulable avec d'autres rabais, bons et articles à prix déjà réduit. Liste des marques concernées sur [www.amavita.ch](http://www.amavita.ch) ou dans votre pharmacie-parfumerie Amavita.

# EN JUIN À MEYRIN

Un événement, une manifestation à annoncer?  
Merci de faire parvenir vos annonces avant la prochaine séance du comité de rédaction.

• voir dates p.2

► PHOTO CI-CONTRE  
La Musique municipale de Meyrin  
© Laurent Barlier

## ME 05 ▶ VE 07

### EXPOSITION

Cours AHVM

Aula de la Mairie

## MERCREDI 05

### PAROLES DE QUARTIER

Un espace d'écoute, de parole et de lien

Maison communale, salle 13  
av. de Vaudagne 13  
17h00-18h30

P.26

## VENDREDI 07

### 40 ANS DES COUDRIERS

Animations, jeux, stands divers, expositions, restauration, disco

Préau et rez du Cycle d'orientation des Coudriers  
14h00-23h00

## SAMEDI 08

### APRÈS-MIDI À VÉLO

Pl. Cinq-Continents  
14h00-18h00

## SAMEDI 08

### CONCERT

Musique municipale de Meyrin

Place des Cinq-Continents  
14h30

## LU 10 ▶ DI 23

### INSTALLATIONS

*Jouez, je suis à vous!*

Des pianos dans les rues de Meyrin

P.31

## MARDI 11

### CONCERT

Musique municipale de Meyrin

Auberge communale de Meyrin  
20h00

## MERCREDI 12

### BRIC-À-BRAC

Local du centre paroissial  
14h30-17h00

## MERCREDI 12

### PRÉSENTATION SAISON 2013-2014

Entrée et placement libres

Théâtre Forum Meyrin 20h00

## VENDREDI 14

### FÊTE DE L'ÉTÉ

Soirée conviviale

Maison Vaudagne

P.10

## SAMEDI 15

### AHVM

Sortie Grenoble

Départ 07h45  
Retour ~19h00  
+ www.ahvm



## SA 15 ▶ SA 22

### EXPOSITION

*Vision élargie,*  
Meyrin expose ses artistes

Galleries  
Forum Meyrin  
LU-SA 14h00-18h00

P.31

## SAMEDI 15

### NÉ POUR LIRE

Pour tout petits accompagnés de leurs parents

Bibliothèque  
09h00-09h45

## SAMEDI 15

### BRIC-À-BRAC

Local du centre paroissial  
09h00-12h00



## SA 15 + DI 16

### NATATION SYNCHRONISÉE

Championnat romand des espoirs de natation synchronisée et ballets aquatiques

Piscine de Livron  
dès 10h00

## SAMEDI 15

### CHŒUR SAPAUDIA

*Globe-Trotters,*  
avec le flûtiste de pan de réputation internationale Michel Tirabosco

Forum Meyrin  
20h30

+ www.saupadia.com

## DIMANCHE 16

### BASKET

Tournoi interne

École de Champs-Frêchets

## MARDI 18

### CONCERT

Musique municipale de Meyrin

Café de Mategnin,  
chez Abbé  
20h00



## MERCREDI 19

### FÊTE DU JARDIN ALPIN

14h00-22h30

P.30

## MERCREDI 19

### PAROLES DE QUARTIER

Maison communale, salle 13  
17h00-18h30

## SAMEDI 22

### FÊTE DE LA MUSIQUE

Arcus-Caeli

Temple de la Madeleine  
18h30

P.30

## SAMEDI 22

### BOURSE AUX VÊTEMENTS

Ouverture exceptionnelle pour la vente uniquement

Av. de Vaudagne 53  
09h30-11h30

## DIMANCHE 23

### NATATION SYNCHRONISÉE

Démonstration et initiation

Piscine de Livron  
dès 15h30

## MARDI 25

### BRIC-À-BRAC

Local du centre paroissial (place de Meyrin-Village)  
14h30-17h00

## VENDREDI 28

### FÊTE DES ÉCOLES

Cortège et festivités

P.17

## JUILLET

## MARDI 02

### MEYRIN-LES-BAINS

Inauguration de l'espace de détente et de rencontre

P.09





**La Banque Raiffeisen de Meyrin  
a le plaisir de vous accueillir  
dans son agence rénovée.**

**Banque Raiffeisen  
de Meyrin**  
Chemin Antoine-Verchère 3  
1217 Meyrin  
Tél. 022 782 06 90  
Fax 022 785 54 35

[www.raiffeisen.ch/meyrin](http://www.raiffeisen.ch/meyrin)  
[meyrin@raiffeisen.ch](mailto:meyrin@raiffeisen.ch)

**Ouvrons la voie**



## restaurant *Le Claire-Vue*

La famille Rizzetto de Meyrin et son personnel anciennement à la Fontaine de Trévi vous accueillent du Lundi au Samedi.

**NOTRE TERRASSE EST  
MAINTENANT OUVERTE!**

*Venez découvrir la carte  
de nos salades d'été*



21, av. François-Besson • 1217 MEYRIN • Parking à disposition • Tél. 022 782 35 98 • Fax. 022 782 35 16

## DIFFICULTÉS SCOLAIRES ?

Professeur depuis plus de 20 ans je vous propose de réserver votre place pour une semaine de révision du **19 au 23 août** ou pour des cours personnalisés en :

**FRANÇAIS - ANGLAIS - MATHÉMATIQUES**  
(primaire - secondaire) dès 30.-Frs l'heure

**Mme Erriquez**  
**Tél. 022 782 32 78 • 079 209 83 47**

## Marais de Mategnin

**Les services de la Commune se mobilisent suite à des  
déprédations.**

JULIEN RAPP

0800 1217 17

Les marais de Mategnin ont fait l'objet d'actes de vandalisme. Les déprédations ont pour l'essentiel abîmé le parcours didactique. Celui-ci, réalisé à partir de dessins de classes meyrinoises, avait été mis en place et sponsorisé par la Commune.

### Mobilisation

Suite à ces actes et à leurs conséquences, la police municipale, les services de l'environnement et la protection civile de Meyrin-Mandement se sont concertés. Ces trois services de l'administration communale ont décidé de collaborer pour la protection des marais. Ils interviendront de la façon suivante.

### Rondes et appels

Les agents de police municipale effectueront des rondes aux marais. Le lieu n'est pas considéré comme prioritaire dans leurs interventions sur le territoire communal. Cependant, ils s'y rendront de temps à autre. Par ailleurs, tout promeneur qui constate des dégâts est invité à appeler le 0800 1217 17.

### Réparer le parcours

La protection civile Meyrin-Mandement travaille chaque année à la protection et à l'amélioration des marais. En cas de nouvel acte de vandalisme, elle réagira rapidement. Des volontaires compétents interviendront immédiatement, à sa demande, pour réparer le parcours. Le service de l'environnement leur mettra à disposition le matériel et les outils dont ils pourraient avoir besoin.

### Marais d'importance nationale

Les marais de Mategnin appartiennent à Pro Natura. Ils ne font donc pas partie du domaine communal en tant que tel. En revanche, ils sont classés d'importance nationale. En effet, les zones humides sont rares en Suisse. Et les marais de Mategnin constituent un abri pour les espèces protégées vivant au bord de l'eau.

C'est pour cette raison que la Commune a décidé de réagir. Et d'encourager les promeneurs à participer à la protection des lieux.

© Laurent Barlier



## Séance du Conseil municipal

Lors de sa séance du 14 mai 2013, le Conseil municipal a...

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS?  
Les séances du Conseil municipal sont publiées :  
Ferme de la Golette  
rue de la Campagne-Charnaux 9

Les ordres du jour détaillés sont publiés dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO), affichés sur les panneaux officiels de la Commune et disponibles sur le site internet :  
+ www.meyrin.ch/politique

### Voté favorablement

- Une délibération relative à un crédit de CHF 80'000.- destiné au soutien financier sous forme d'incitation ou d'accompagnement à la carte de seize entreprises formatrices engageant un apprenti meyrinois répondant à l'initiative municipale « Créons des places d'apprentissage pour nos enfants! » adoptée par le Conseil municipal.
- Une délibération relative à l'adoption du nouveau règlement des espaces publics de la ville de Meyrin.
- Une délibération relative à un crédit d'étude de CHF 2'250'000.- pour les aménagements extérieurs publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers.
- Une délibération relative à l'acquisition pour un montant de CHF 4'480'000.- d'une propriété par étage (PPE) d'une surface PPE de 790 m<sup>2</sup> située au rez-de-chaussée du bâtiment B13 dans le futur quartier des Vergers et aménagée « clé en main » en espace de vie enfantine (EVE).

- Une délibération relative à l'ouverture d'un crédit de travaux de CHF 465'000.- destiné à la réalisation de jeux dans les préaux des écoles de Livron et des Champs-Frêchets.
- Une délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012.
- Une délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2012.
- Une délibération relative à l'approbation du rapport de gestion 2012 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement).
- Une délibération relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 97'940.- destiné à l'installation de bornes Wifi dans les parcs et bâtiments communaux. ]

PROCHAINE SÉANCE  
MARDI 18 JUIN  
FERME DE LA GOLETTE

## Changement de maire et de bureau du Conseil municipal

Après une année d'exercice de la fonction de maire, Pierre-Alain Tschudi cède la place à Jean-Marc Devaud. Le bureau du Conseil municipal change également. Laurent Tremblet quitte la fonction de président du Conseil. François Hernot prend cette fonction.

Voici la liste complète du nouveau bureau 2013-2014: président: François Hernot; 1<sup>er</sup> vice-président: Eric Cornuz; 2<sup>e</sup> vice-présidente: Myriam Girardet; 1<sup>re</sup> secrétaire: Dorine Duay Duran; 2<sup>e</sup> secrétaire: Robert Tillmann; Membre: Adriana Schweizer; Membre: Jean-Philippe Hulliger. ]

## Créer des places d'apprentissage

Meyrin soutient ses apprentis, ses travailleurs et son tissu économique. Et les met en relation.

JULIEN RAPP

+ www.meyrin.ch/social

Le Conseil municipal a décidé de soutenir les entreprises formatrices qui misent sur des apprentis meyrinois.

La décision fait suite à une initiative communale baptisée « Créons des places d'apprentissage pour nos enfants ». Cette initiative avait été adoptée par le Conseil

municipal. Il la concrétise aujourd'hui, avec l'ouverture d'un crédit de CHF 80'000.-. Celui-ci permettra de soutenir seize entreprises formatrices qui engageront un apprenti de la Commune. Ce soutien financier sera offert sous forme d'incitation ou d'accompagnement. ]

## Une tâche essentielle

Un poste de déléguée interface entreprises vient d'être créé à l'Antenne objectif emploi.

JULIEN RAPP

+ www.meyrin.ch/administration/AOE

► Catherine Guévry, nouvelle déléguée interface entreprises.  
© Laurent Barlier

Une tâche essentielle. Il s'agit en effet de développer des liens entre employeurs et professionnels de l'Antenne. Le but? Créer une proximité, une relation de confiance et permettre aux entreprises de trouver parmi des demandeurs d'emploi et des apprentis meyrinois les personnes adéquates. Et renforcer ainsi la démarche centrale de l'Antenne: favoriser l'accès à l'emploi des personnes en transition ou en situation de recherche de poste. Catherine Guévry a été choisie pour cette tâche. Elle nous en a expliqué les enjeux.

### Une jolie mission

« J'ai une jolie mission, c'est celle de créer des liens avec le milieu économique, le terroir de l'entreprise, pour favoriser l'emploi des Meyrinois. »

### L'Antenne objectif emploi

L'Antenne objectif emploi a été créée suite à la crise des subprimes de 2008 et à l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Elle poursuit deux engagements: développer l'employabilité des personnes, renforcer leurs compétences, pour favoriser leur accès à l'emploi. Et faire le pont vers les milieux économiques. « En ce moment, j'entame le tour des entreprises. Il y en a plus de 1'500 sur Meyrin. L'idée est d'aller les voir, de leur dire qu'on est là. Que si elles ont besoin de quelqu'un, que ce soit pour une mission ou un contrat à durée indéterminée, elles nous appellent. Nous souhaitons développer des liens, et être au courant de leurs recherches. »

### Un rôle d'agence de placement

« Nous devons également connaître les politiques RH des entreprises, savoir quels types de profils elles recherchent. Il s'agit d'identifier un bon candidat, et de convaincre l'entreprise de le recevoir. Voire de négocier parfois quelques jours d'essais. Il faut pour cela convaincre les employeurs, créer des partenariats avec eux. »

### Une longue expérience

Catherine Guévry vient du monde de l'entreprise. Elle en connaît même intimement la structure. Durant trente ans, en effet, elle y a développé les activités de Conseil en organisation. « Une entreprise est structurée



et organisée en services. Et à l'intérieur de ces services, il y a des fonctions et des processus de travail. » Ces processus, elle les connaît en détail. « Si on me parle de comptabilité, de production, de logistique, de vente, j'en visualise très bien les enjeux. Je parle et je comprends le langage de l'entreprise. » Catherine Guévry a également été consultante rh, chargée de trouver les profils adéquats pour des postes particuliers.

### Créer des ponts

Elle a souhaité aujourd'hui transmettre cette expérience et contribuer à la mise en place de passerelles entre entreprises et demandeurs d'emploi. « À l'Antenne, nous travaillons dans un esprit qui met en avant la croyance dans le potentiel des personnes. Dans la faculté à être un acteur efficace dans l'entreprise, à jouer un rôle en société. Nous soutenons les habitants en ouvrant avec eux une porte vers l'emploi. Mon rôle, dans tout ça, est de trouver les entreprises prêtes à collaborer avec l'Antenne Objectif Emploi, à créer une relation de confiance, un partenariat. »

21% de jeunes font partie de la population en recherche d'emploi ou de places d'apprentissage; à Meyrin, une attention particulière est portée sur les actions les concernant. L'engagement de Catherine Guévry démontre la volonté de renforcer le lien entre les entreprises et l'Antenne Objectif Emploi. ]

## Meyrincentre fête ses 50 ans

### Retour sur l'histoire et le rôle du centre commercial.

FRANÇOIS BEURET

www.meyrincentre.ch  
www.meyrin.ch/archives

Construction du centre commercial, 1962, ACM

Magasin Coop provisoire sur l'avenue de Mategnin, 1962 ou 1963, ACM

Pour ses festivités, Meyrincentre organise durant une année des conférences, animations, expositions. Parmi elles, celle de l'association Mémoires de Meyrin, visible sur place. Elle reviendra cet été sur l'historique du centre. En préambule, François Beuret revient dans nos colonnes sur l'histoire du lieu, et son rôle au cœur de la cité.

#### L'un des 1<sup>ers</sup> centres commerciaux de Suisse

L'idée de la construction d'un centre commercial à Meyrin apparaît dès le début (1958) du projet de construction de la cité satellite, et l'autorisation de construire du centre a été déposée trois mois seulement après celle des premiers immeubles (Meyrin-Parc). Ces deux réalisations sont dues au même groupe d'architectes-promoteurs (Addor & Julliard, Payot et Bolliger).

Dans les années 60, le concept de centre commercial (commerces d'enseignes différentes regroupées sous le même toit), inspiré des *shopping centers* américains, était alors assez récent en Europe et il semble que celui de Meyrin ait été l'un des premiers du genre en Suisse. Lors de son inauguration, le journaliste du *Journal de Genève* (30.08.1963) écrit: «À temps com-

me à besoins nouveaux, conceptions nouvelles (...) puisque, à côté des deux plus grands magasins à succursales multiples, les habitants auront à leur disposition (...) toute une gamme de boutiques, de cafés, de restaurants, voire un cinéma» (et cela bien avant Balxert qui date de 1971), «en bref, dans un cadre élégant, moderne, le moyen pour la ménagère de faire du moment de ses achats une distraction, une détente, que dis-je, un plaisir!».

#### Magasins provisoires

Alors que les premiers habitants de la cité emménagent en novembre 1961, dans ce qui est encore un véritable chantier (routes non encore réalisées, raccordement téléphonique limité à quelques cabines, etc.), les travaux du centre commercial ne commencent qu'en 1962, pour une mise en service en été 1963. Dans l'intervalle (presque

deux ans), les habitants de la cité pouvaient se ravitailler grâce au camion Migros qui y stationnait régulièrement ou, de manière permanente, dans une Coop installée dans un baraquement en bois à l'avenue de Mategnin, à hauteur de l'actuel giratoire Sainte-Cécile/av. de Mategnin/ch. de la Citadelle.

#### Inauguration

L'inauguration officielle du centre a lieu le 29 août 1963 en présence notamment des conseillers administratifs (V. Malnati, A. de Garini, F. Herzig) et de la fanfare municipale. Tous les commerces ne sont cependant pas encore installés. Début 1964, le centre abrite les magasins suivants: Coop et Migros et un autre commerce d'alimentation, une pharmacie, deux boucheries, un coiffeur, un fleuriste, un salon-lavoir-blanchisserie, un magasin de chocolats et cafés. Viendront les rejoindre en mars une banque, un kiosque, une blanchisserie, un cinéma, et plus tard encore des restaurants, un magasin de photos et optique, un magasin de chaussures, la poste et un autre grand magasin.

#### Le cœur de la cité

À son ouverture, et jusqu'à la fin des années 80, le centre commercial était composé de trois bâtiments distincts (deux bâtiments en forme d'équerre et un bâtiment carré), reliés par deux rues piétonnes à ciel ouvert, en forme d'équerre et plantées d'arbres (concept de rues marchandes). Dès le début, le centre commercial constitue le cœur de la cité, d'autant plus que celle-ci est totalement dépourvue de lieux de réunions et d'infrastructures sociales et culturelles. Jean-François Bergier, professeur, historien et l'un des fondateurs de l'AHVM, déclarait en 1965: «Le centre commercial de Meyrin est vraiment le cœur de la cité. C'est là qu'on sent vivre le grand ensemble, que l'on se rend compte que ces cages de bétons et de verres résonnent de quelques pulsions humaines et qu'il existe une échappatoire à la solitude de l'appartement»<sup>1</sup>.

Les grandes étapes de la vie du centre commercial ont été à la fin des années 80 la couverture par des verrières des rues jusqu'alors à ciel ouvert, la fermeture du cinéma le Cosmos en 2004 puis les transformations de la deuxième moitié des années 2000 qui ont donné au centre le visage que nous lui connaissons actuellement.]

«C'est là qu'on se rend compte qu'il existe une échappatoire à la solitude de l'appartement.»

1. In Augsburger P.H., Brillon Y., *Le grand ensemble de Meyrin, étude démographique*, Université de Genève, 1965, p. 21



### Une Maison citoyenne à Meyrin

JULIEN RAPP

www.meyrin.ch/social

Maison citoyenne  
Route de Meyrin 282

Une Maison citoyenne ouvrira ses portes à Meyrin au tout début septembre. Un lieu destiné à l'accueil des citoyens, à la création d'initiatives, aux échanges.

#### Antenne citoyenne

La Maison abritera également un projet fruit de la collaboration du service développement social et emploi de la Commune et de l'État. Ce projet s'appelle *Antenne citoyenne* et a pour enjeu la cyber-inclusion. Face à la multiplication des démarches administratives à effectuer sur ordinateur, il est important d'en garantir l'accès à chacun. Dans la Maison citoyenne, des ordinateurs seront à

disposition. Un médiateur numérique sera également présent pour accompagner les usagers. Des ateliers thématiques seront également dispensés.

#### Paroles de quartier

Les réunions collectives Paroles de quartier, déclinées sur la base du concept d'Adalberto Barretto, auront également lieu entre ces quatre murs. Lieu de réunion, d'initiatives, de rencontre, la Maison citoyenne sera ouverte aux initiatives les plus diverses. Durant l'été, une permanence d'accueil pour visites et propositions aura lieu deux demi-journées par semaine.]



## L'été se fête au Jardin alpin

Musique, contes, lectures, une journée et une soirée pour tous.

MARIBEL SANCHEZ

PROGRAMME COMPLET

+ www.meyrinculture.ch

+ 022 989 16 69

+ culture@meyrin.ch

Grimpe dans les arbres  
14h00 + 16h00, dès 7 ans,  
inscriptions sur place  
Buvette, glaces artisanales,  
stands de grillades

ORGANISATION  
Service de la culture de Meyrin,  
en collaboration avec  
le service de l'environnement,  
les Artmeyrinois et la Société  
Suisse des Beaux-Arts (SSBA),  
dans le cadre de Botanica.

La fête du Jardin alpin est appelée à devenir l'événement célébrant l'arrivée de l'été chez tous les Meyrinois. Sous la forme d'une fête champêtre proposant animations pour petits et grands, celle-ci se déroulera le mercredi 19 juin.

### Un programme gratuit pour toute la famille

Alors que la journée débutera par la visite du Jardin alpin dès 14h00, les enfants pourront s'initier à la grimpe encadrée dans les arbres. Odette Billard contera ensuite autour du thème *Les arbres sont les héros*, alors que le comédien et lecteur Claude Thébert nous proposera des extraits de l'œuvre de Kenneth Withe *Les Cygnes sauvages*.

### Magie burlesque et repas en musique

«Une tente à roulettes venue d'ailleurs, un objet public non identifié ou un cabinet de curiosités fantasque, l'irréel s'invite chez vous! Edgar fait danser les cartes à coups

de fouet et vous tire les pièces du nez». La Tente d'Edgar et son personnage loufoque, Stéphane Amos, s'invitera dès 19h00 avec un spectacle tout public.

Enfin, c'est en musique que le public pourra savourer les bonnes grillades préparées par la Maison Vaudagne et dont le bénéfice servira à financer le voyage d'été des jeunes de la maison de quartier. Le duo Accordez 'Âmes de Joane Reymond et Patrice Lucidarme, nous emmènera dans les univers de Barbara, Piaf, Henri Salvador ou Brel, un moment acoustique à déguster sans modération. La soirée se terminera en musique avec Stéphane Parini «Souix», présent pour nous faire danser.

Un programme festif, mêlant amour de la nature et de l'art, auquel tout le monde est convié!

MERCREDI 19 JUIN  
JARDIN ALPIN  
14H00 - 22H30



## Concert d'Arcus-Caeli à la Fête de la Musique

ALAIN MERIGAY

+ www.arcus-caeli.com

+ 022 782 64 94

+ alain.merigay@yahoo.fr

Arcus-Caeli avec Bernard Soustrot et Léonard Clément,  
20 janvier 2013  
© Roger Uhlmann

Arcus-Caeli, orchestre de chambre de Meyrin, donnera un concert sous la direction de son chef titulaire, Pierre Tréfeil, à l'occasion de la fête de la musique.

Le programme sera composé d'œuvres variées. En ouverture, le *Concerto pour trompette* de Joseph Haydn, suivi de la *Sinfonia pour trompette et orchestre à cordes* de Giuseppe Torelli, avec Léonard Clément en soliste. Ce musicien polyvalent, à la fois corniste, trompettiste et chef d'orchestre, avait déjà dirigé, en alternance avec Pierre Tréfeil, la formation réunie pour les Cinés-Concerts du printemps 2012. Il a également interprété, avec Bernard Soustrot, le *Concerto pour deux trompettes* d'Antonio Vivaldi à Forum Meyrin.

Le concert se poursuivra avec trois pièces de *La Liste de Schindler*. Une musique composée par John Williams pour le film de Steven Spielberg. Cet extrait revêt la forme d'un concerto pour violon dont les solistes seront successivement Martine de Boisjolly, premier violon de l'orchestre, et Anna Simerey, souvent chef de pupitre des seconds violons ou des altos.

Enfin, le percussionniste Dorian Frétaux tiendra avec humour le rôle de dactylographe dans *The Typewriter*, fantaisie pour machine à écrire et orchestre de Leroy Anderson.]

SAMEDI 22 JUIN  
TEMPLE DE LA MADELEINE À GENÈVE  
18H30



## « Jouez, je suis à vous! »

Des pianos à l'intention de tous à Meyrin.

DOMINIQUE RÉMY

SERVICE DE LA CULTURE

+ 022 989 16 69

+ culture@meyrin.ch

+ www.meyrinculture.ch

+ www.jouezjesuisavous.com

+ www.facebook.com/  
jouezjesuisavous

▲ © Ch. Haab

Du 10 juin au 23 juin dans les rues de Meyrin, comme dans celles de Genève, Carouge, Vernier, Lancy, Grand-Saconnex, Coligny, Pregny-Chambes des pianos sont à la disposition des habitants et des promeneurs. Deux pianos, sur lesquels il est écrit « Jouez, je suis à vous », seront ainsi déposés à Meyrin.

### Jouer en liberté

Vous êtes musicien? Vous n'avez jamais touché un instrument de votre vie? Peu importe votre âge et vos connaissances musicales. Installez-vous et jouez ce qu'il vous plaît...

### Dans le monde entier

Présenté depuis 2008 dans le monde entier, *Play me I'm Yours* (traduit « Jouez, je suis à vous ») est un projet de l'artiste Luke Jerram. Des pianos d'occasion apparaissent dans les villes. Installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places ou encore dans les marchés, ces pianos sont mis à disposition du public qui peut se les approprier et en jouer

librement. Chaque piano est comme une toile vierge, une sculpture musicale qui devient la réflexion de la communauté qui lui est rattachée.

### Acteurs de la vie d'une ville

Remettant en question la notion de propriété et les règles d'utilisation et de partage de l'espace public, *Play Me I'm Yours* est conçu comme une provocation, invitant le public à s'engager, se parler, à prendre possession de son environnement, et devenir des acteurs de la vie de leur ville. *Play Me I'm Yours* a été organisé à ce jour dans presque 30 villes dans le monde, dont Genève en juin 2011, 2012 et 2013.

### Films, photos, souvenirs

Un site internet est à votre disposition afin de publier et partager des films, des photos et des expériences autour des pianos. Il fournit une carte de chaque emplacement et témoigne des aventures de chaque piano.]

DU LUNDI 10 AU DIMANCHE 23 JUIN  
DANS LES RUES DE MEYRIN

## Meyrin expose ses artistes

DOMINIQUE RÉMY

+ www.meyrinculture.ch

Galleries Forum Meyrin  
1, place des Cinq-Continents  
Tram 14, arrêt Forumeyrin  
Entrée libre

VERNISSAGE  
Vendredi 14 juin à 18h30

FINISSAGE  
Samedi 22 juin dès 16h00

Souvent en autodidactes et en dehors de leurs activités principales, de nombreux Meyrinois pratiquent différentes techniques d'art visuel. Le service de la culture leur donne tous les deux ans la possibilité d'exposer leur travail. Afin de stimuler leur créativité et d'encourager l'exploration de nouvelles formes, le format est imposé. Il donne ainsi également une unité à cette exposition. Cette année la proportion 1:3 en verticale ou en horizontale était imposée. Ce format donne à l'œuvre une sensation de continuation, de prolongement. En plusieurs parties, la suite est ressentie dans sa vision globale. En une image la perception est celle d'une suite ou d'un panorama. Le regard sur l'œuvre lui donne sa « vision élargie » qui pourrait se continuer.

### Artistes exposés

Borges María-Dolores · Bourquin Dot · Bruggimann Isabelle · Deiana Carole · Deiana Sonia · Grommet-Bangwa Marianne · Hedayati Carole · Jilina Evguenia · Kunz Marguerite · Küpfer Eva · Laszlo Joseph · Lin Delphine · Loubet Karin · Lübke Ersin Ince · Misrez Josefina · Mottini Eliane · Orlando Luigi · Passini Adriana · Perrelet Yann · Pillet Solange · Rotach-Tobler Yvonne · Vernisse Philippe · Zacharova Lida · Zbinden Jean-Paul

et les travaux de vingt élèves du Cycle de la Golette (11<sup>e</sup>.)

DU SAMEDI 15 AU SAMEDI 22 JUIN  
GALLERIES FORUM MEYRIN  
LU-SA 14H00-18H00

**MAIRIE DE MEYRIN**

rue des Boudines 2  
 +022 782 82 82  
 +meyrin@meyrin.ch  
 +www.meyrin.ch  
 LU-VE 08h00-12h00 13h30-17h00

+ www.meyrin.ch/social

**DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI**

Mairie, rue des Boudines 2  
 +022 989 16 40  
 LU-VE 08h00-12h00 13h30-17h00

**CONSEIL ET ORIENTATION EN MATIÈRE SOCIALE**

permanence, sans RDV  
 MA 13h30-16h30

**ANTENNE JURIDIQUE**

- un RDV est proposé après un passage à la permanence sociale (voir ci-dessus), prestation gratuite une fois par année civile

**MÉDIATION**

- +022 321 11 55
- Un conflit de voisinage? Demandez une médiation avec le service de proximité.

+ www.meyrin.ch/petiteenfance

**SERVICE DE LA PETITE ENFANCE**

Mairie, rue des Boudines 2  
 +022 782 21 21  
 • renseignements, conseils aux parents et inscriptions sur les listes d'attente  
 LU-VE 08h00-12h00

**ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR**

- accueil en milieu familial
- HORAIRE À LA CARTE

**EVE DES CHAMPS-FRÉCHETS**

- accueil collectif
- LU-VE 07h00-18h30

**CRÈCHE DES BOUDINES**

- accueil collectif
- LU-VE 07h00-18h30

**GARDERIE L'ARC-EN-CIEL**

- accueil collectif
- LU-VE 08h00-12h00 ou 13h30-17h30
- dépannage bébés (enfants âgés de 0 à 2 ans)
- ME matin ou après-midi
- sur réservation auprès de l'Arc-en-Ciel
- +022 783 01 46

+ www.meyrin.ch/securite

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Police municipale
- +0800 1217 17
- +022 782 23 23
- numéros d'urgence
- +117 Gendarmerie
- +118 Pompiers
- +022 782 82 82 Protection civile

+ www.meyrin.ch/dechets

**ANTENNE OBJECTIF EMPLOI**

avenue de Vaudagne 3  
 +022 785 34 79  
 • accueil sans RDV  
 LU-ME 08h30-11h30 14h00-16h30  
 JE 08h30-11h30  
 VE 08h30-11h30 14h00-16h30

**LOCAL GRAPHITIS**

rue des Lattes 71  
 sous-sol de l'école des Champs-Fréchets, accès par le préau  
 +022 782 69 98  
 • accueil libre de jeunes de 12 à 18 ans  
 ME 16h00-20h00  
 VE 18h00-23h00  
 SA 15h00-23h00  
 DI 14h00-18h00

**SERVICE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE**

chemin Antoine-Verchère 1  
 +022 388 26 88  
 LU-VE 08h00-12h00 13h30-17h30

**RESTAURANTS SCOLAIRES**

- +022 782 82 82
- développement social et emploi
- prix des repas CHF 7.50 (CHF 5.50 à certaines conditions)
- LU+MA+JE journée
- ME+VE après-midi

**RÉPONDEURS DES RESTAURANTS SCOLAIRES**

086 079 909 51 79 Bellavista  
 086 079 909 51 80 Boudines  
 086 079 909 51 81 Champs-Fréchets  
 086 079 909 51 82 Cointrin  
 086 079 909 51 83 Golette  
 086 079 909 51 84 Livron  
 086 079 909 51 85 Meyrin-Village  
 086 079 909 51 86 Meyrin-Monthoux

**CENTRE DE VOIRIE ET HORTICOLE**

avenue J.-D. Maillard 6  
 +022 989 17 77  
 LU-VE 07h30-11h45 13h30-16h45  
 • Levée des objets ménagers volumineux, demande d'évacuation  
 +0800 21 21 21

**OFFICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (OFPC)**

Gilbert Centre, rue de la Prulay 2 bis  
 +022 388 47 01  
 LU-VE 13h30-17h30

**ANTENNE DE MAINTIEN À DOMICILE MEYRIN-PRULAY (AMD)**

rue de la Prulay 2 bis  
 +022 420 30 64  
 • interventions à domicile  
 LU-DI 08h00-20h00  
 • aide à domicile  
 LU-VE 08h00-17h00  
 • consultation santé maternelle et infantile, à l'Arc-en-Ciel, rue des Vernes 20, sans RDV  
 MA 14h00-17h00  
 • soins ambulatoires, sur RDV

En dehors des heures d'ouverture, les appels sont déviés vers la ligne d'accueil  
 +022 420 20 00

**SERVICE COMMUNAL D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**

avenue J.-D. Maillard 6  
 +022 989 17 89 / 079 808 37 87  
 HIVER 7h30-11h45 12h30-16h15

**CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)**

rue des Boudines 4  
 +022 420 30 00  
 +022 420 30 01 (fax)  
 LU-VE 08h00-12h30 13h30-17h00

**SERVICE DES AÎNÉS**

Mairie, rue des Boudines 2



TOUS LES PRESTATIONS

- C
- M...lation
- C...rdio
- P
- S
- B
- 

7/7 - 400 parkings gratuits.  vous.  
INFO 02

semble?

*Le Charley's Restaurant*

**SEMINZAINE AFRICAINE**  
AU 15 JUIN 2013  
AVEC **AFRIQUE COUNTRY**

BA MOBILES  
CHEVROLET

**ING GRATUIT P**

ardinal-Journet - 1217 Meyrin  
Tél. 022 782 41 52  
*ouvert le samedi soir*  
lecharleys.ch - www.lecharleys.ch



pour emmener les gens et leurs bagages en ville et plus  
bijou d'innovation est équipé du système avancé d'info-  
digitale et à un univers encore plus vaste.

gorie de rendement énergétique  
0 km, CO2 129 g/km, catégorie



## Oreilles de carnaval

Une douceur venue de Galice.

UNE RECETTE À PARTAGER?  
Proposez une de vos recettes  
pour régaler les Meyrinois-es  
en écrivant à :

+ meyrin-ensemble@meyrin.ch



VANESSA CRESPO DOPICO

### INGRÉDIENTS

- 1 CS de beurre
- 2 œufs
- ½ verre d'anis (ou du lait)
- zestes et jus d'un citron
- 1 sachet de levure chimique
- farine
- sucre (pour saupoudrer)

Vanessa Crespo Dopico nous propose une douceur traditionnelle dont sa mère est experte. Elle a tenu à nous en préciser les éléments suivants. «C'est une recette typique du carnaval galicien (Espagne), à savourer toute l'année. Ma maman, excellente cuisinière, prépare les meilleures oreilles de carnaval que j'aie goûtées.» D'où l'envie de transmettre sa recette.

### Préparation

- \* Mélanger le beurre, les œufs, l'anis, les zestes, le jus de citron et la levure. Une fois l'opération terminée, incorporer peu

à peu la farine jusqu'à obtenir une pâte homogène. Couvrir avec un linge de cuisine et laisser reposer deux heures à température ambiante.

- \* Après ce laps de temps, couper la pâte en petits morceaux et étirer avec le rouleau de cuisine. Préparer la poêle avec assez d'huile, bien chaude. Faire attention parce que la friture est rapide. Une fois frites, saupoudrer les oreilles de carnaval avec du sucre (il est aussi excellent de mélanger le sucre avec un peu de cannelle).

- \* Et bon appétit!]